PARCOURS 4

Boucle de 11 km

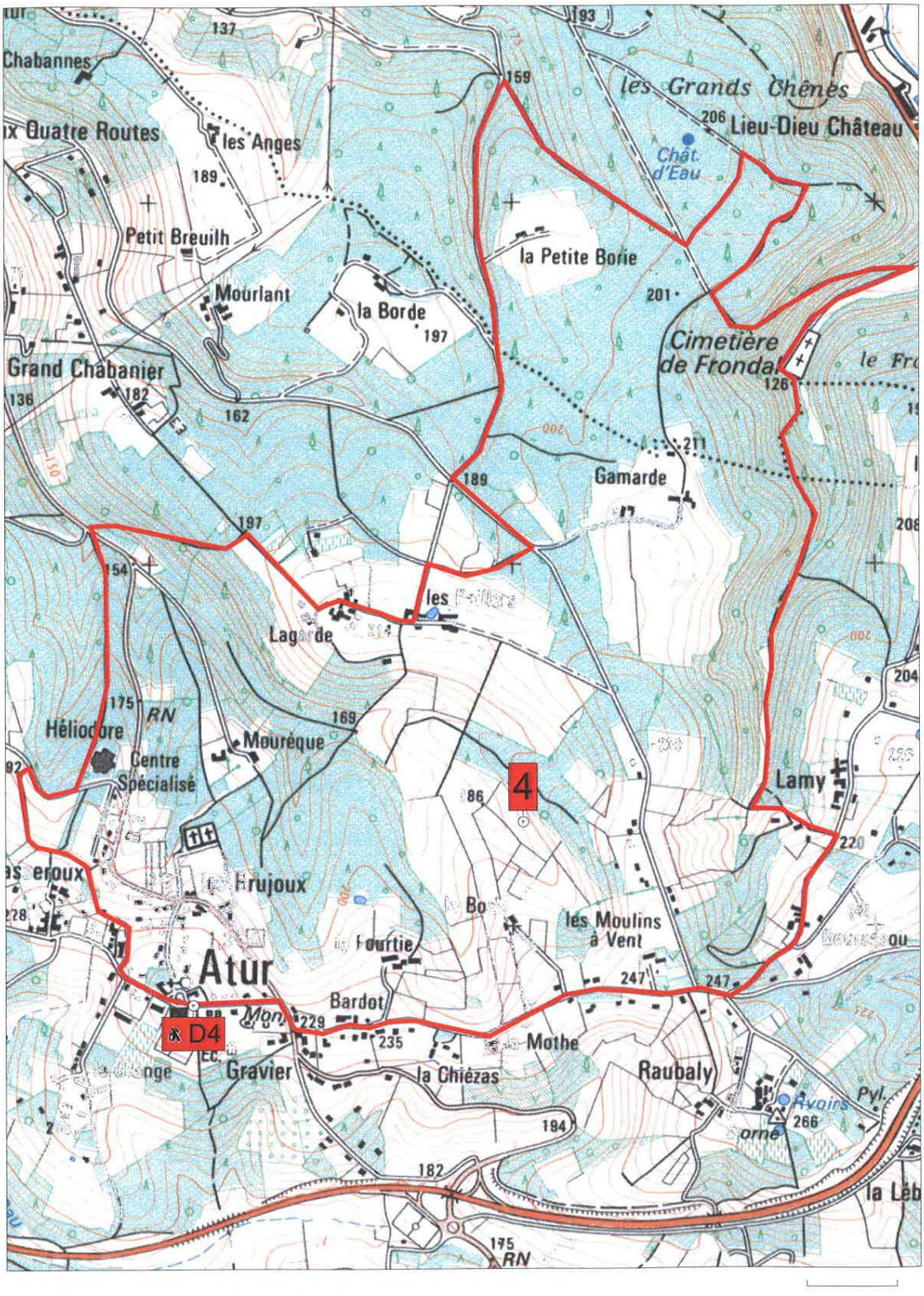

Piste rouge
Dénivelé : 286 mètres
Durée estimée : 2 heures 20

Départ : parking de la mairie déléguée d'Atur.
Du parking, prendre à droite rue « Eugène Leroy », descendre jusqu'au rond-point.

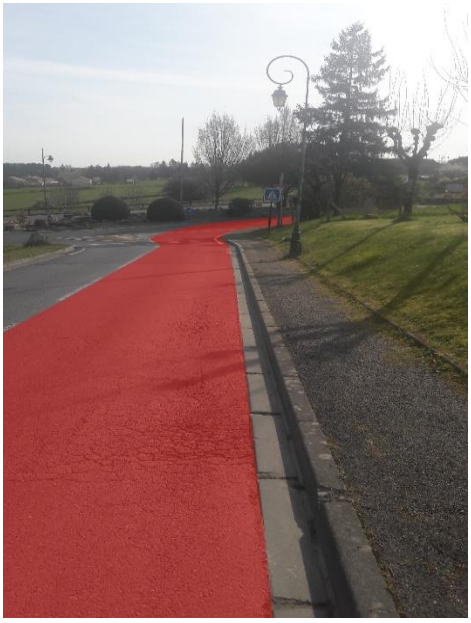

Prendre la 2ème sortie en direction de la route « Alfred de Musset ».

Rester sur cette route jusqu’au STOP.

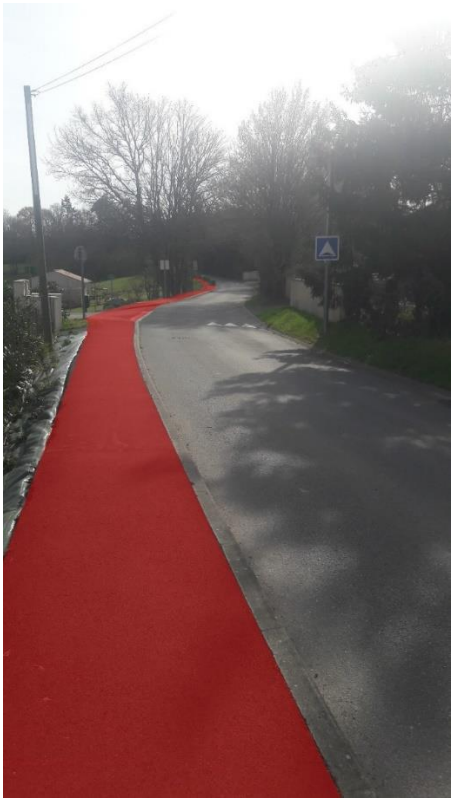

Au stop, prendre à droite route de St Laurent sur Manoire.

Faire 100 mètres et tourner à gauche route du « Grand Dague ».

Continuer sur cette route

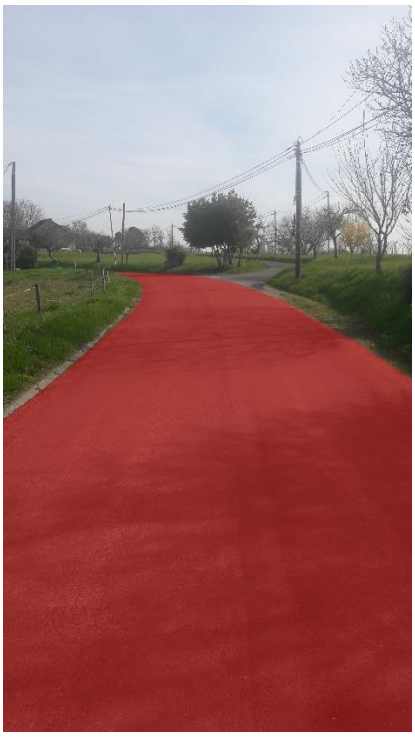

Puis prendre la première rue à gauche.

Avant d’arriver à la maison, prendre à droite le chemin qui descend vers le bois.

En bas de la descente, tourner à droite et poursuivre dans le chemin.

Aux trois intersections suivantes, continuer en face pour arriver derrière le cimetière.

Longer le cimetière pour prendre la « route du Frondal ».

Au bout de 300 mètres, remonter le chemin sur votre gauche.

Arrivé quasiment sur le plateau, prendre le petit chemin sur votre droite.

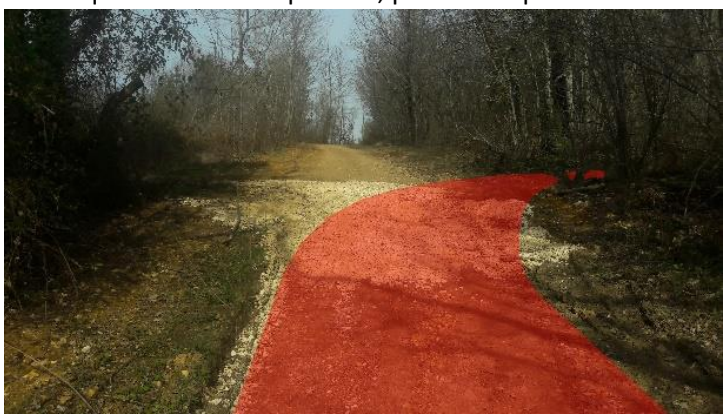

Rester sur le même chemin en passant plusieurs intersections.

Prendre à gauche une fois sur le chemin à proximité du château d’eau.

Puis à l’intersection suivante, prendre à droite.

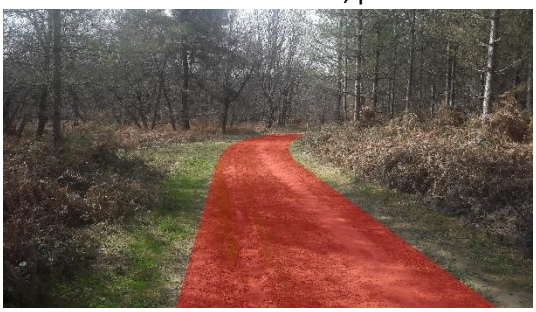

Au carrefour, prendre en face le chemin qui descend.

Au bout de celui-ci, tourner à gauche et suivre la route de la « Petite Borie ».

Remonter la route droit devant vous en passant 3 intersections

Arrivé au croisement, tourner à gauche pour remonter la rue « Charles Baudelaire »

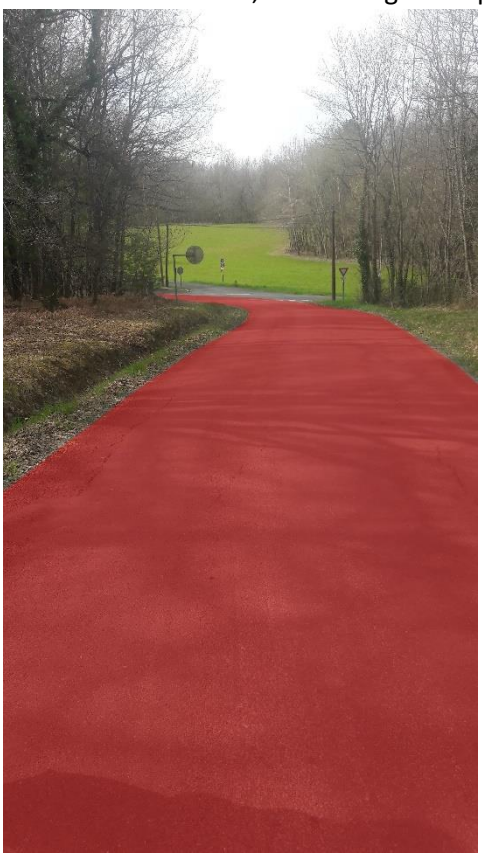

Faire environ 200 mètres et tourner à droite dans le petit chemin.

Le poursuivre pour ressortir sur l'impasse « Christian Allard ». A ce moment-là, prendre à gauche et suivre la route.

Arrivé au croisement, tourner à gauche en poursuivant sur la même impasse.

Aller jusqu'au terme de l'impasse en passant plusieurs intersections.

Au bout de l’impasse, poursuivre dans le chemin et tourner sur le premier sentier sur votre gauche.

Descendre le sentier jusqu'à la route d'Atur.

Prendre à gauche sur la route d'Atur.

Là remonter sur 20 mètres et traverser pour prendre le chemin.

Le poursuivre pour arriver dans l'impasse « E.de Rostand ».

Remonter l'impasse jusqu'au croisement et prendre à gauche.

Prendre le premier chemin herbeux à gauche.

Monter le chemin en restant sur celui-ci

A l’intersection, poursuivre devant vous.

A la patte d’oie, prendre à droite.

Remonter jusqu’à la rue « Emile Zola ».
Arrivé sur la rue « Voltaire » prendre à gauche et revenir au point de départ.